RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 10 MAI 2024

portant nomination à la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

NOR : AGRT2411873A

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.611-1, D.611-4 et D.611-5 ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2022 portant nomination à la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

Arrête :

Article 1er

Sur proposition de l'organisme qu'il représente, est nommé membre de la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire en qualité de représentant des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières de productions animales :

- M. Benoît GAVELLE, représentant la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) en remplacement de M. Gilles DURLIN.

Son mandat prendra fin en même temps que celui des autres membres de la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire nommés par l'arrêté du 31 mai 2022 susvisé.

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 10 MAI 2024

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Pour le Ministre et par délégation

Le chef de service
Compétitivité et performance environnementale

Elodie LEMATTE